

74135-2026 - Competition

France – Architectural, construction, engineering and inspection services – M.2025-09 - Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse + dans le cadre de la réhabilitation et de l'extension du Musée des Comtes de Provence et l'aménagement de sa scénographie à Brignoles

OJ S 22/2026 02/02/2026

Design contest notice - Change notice

Services

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: CA Provence Verte

Email: achats@caprovinceverte.fr

Legal type of the buyer: Body governed by public law

Activity of the contracting authority: General public services

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: M.2025-09 - Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse + dans le cadre de la réhabilitation et de l'extension du Musée des Comtes de Provence et l'aménagement de sa scénographie à Brignoles

Description: Concours restreint sur Esquisse + (étendue) organisé dans les conditions fixées par les dispositions des articles L. 2125-1 2° et R. 2162-15 à R. 2162-26 du Code de la commande publique. Pour l'ensemble des membres du groupement, les services à exécuter sont une mission de maîtrise d'oeuvre au sens des articles L.2431-1 et R. 2431-1 et suivants du Code de la commande publique. Afin de redonner une place centrale au Palais des Comtes de Provence inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques et de positionner le musée comme l'un des points majeurs d'attractivité du territoire et de Brignoles, il convient de repenser les fonctionnalités du Palais des Comtes de Provence en reliant le Palais des Comtes (inscrit MH), la Maison Le Guerrec et la Maison Champey (non inscrites) afin de suffire aux fonctionnalités d'un musée de France et de reprendre l'intégralité de l'aménagement du musée à partir du Programme scientifique et culturel réajusté et du nouveau programme muséographique. D'une superficie d'environ 1 800 m², le programme comprendra la réhabilitation globale du monument historique inscrit, avec une attention particulière accordée à la restauration de deux espaces à forte valeur patrimoniale (chapelle avec ses décors peints et ancien cellier), et, selon les solutions architecturales qui seront proposées, la reprise de tout ou partie de la Maison Champey (non inscrite, non classée, située à l'intérieur du site patrimonial remarquable de Brignoles mais à l'abandon depuis de nombreuses années). S'il est acté que le programme nécessite une mise à niveau des planchers de la Maison Champey vis-à-vis de la maison mitoyenne, le candidat s'attachera, dans la mesure du possible, à en conserver les éléments patrimoniaux remarquables ou à proposer sa démolition-reconstruction si cela est rendu nécessaire par le projet et le bon fonctionnement de l'équipement muséal. La part de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée à l'ensemble des travaux s'élève 11 000 000,00 euros HT. Le délai d'exécution prévisionnel global est de 50 mois, délai auquel il faudra ajouter le délai d'un an de Garantie de Parfait Achèvement. À titre prévisionnel, la mission de Maîtrise d'oeuvre devrait démarrer

en mai 2027, avec une réception de l'ouvrage attendue en mai 2031. Le programme et l'enveloppe financière prévisionnelle, définis avant tout commencement des avant-projets, pourront toutefois être précisés par le maître de l'ouvrage avant tout commencement des études de projet. Un planning indicatif prévisionnel du marché sera communiqué en phase offre.

Procedure identifier: 43f7619d-ebec-4816-8c82-4e17b004d093

Internal identifier: M.2025-09

Type of procedure: Restricted

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

Additional classification (cpv): 71318100 Artificial and natural lighting engineering services for buildings, 71200000 Architectural and related services, 71240000 Architectural, engineering and planning services, 71242000 Project and design preparation, estimation of costs, 71244000 Calculation of costs, monitoring of costs, 71245000 Approval plans, working drawings and specifications, 71246000 Determining and listing of quantities in construction, 71247000 Supervision of building work, 71250000 Architectural, engineering and surveying services, 71310000 Consultative engineering and construction services, 92521100 Museum-exhibition services

2.1.2. Place of performance

Postal address: Musée des Comtes de Provence, Place des Comtes de Provence

Town: BRIGNOLES

Postcode: 83170

Country subdivision (NUTS): Var (FRL05)

Country: France

2.1.4. General information

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Procurement Document

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: M.2025-09-Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse + dans le cadre de la réhabilitation et de l'extension du Musée des Comtes de Provence et l'aménagement de sa scénographie à Brignoles

Description: Concours restreint sur Esquisse + (étendue) organisé dans les conditions fixées par les dispositions des articles L. 2125-1 2° et R. 2162-15 à R. 2162-26 du Code de la commande publique. Pour l'ensemble des membres du groupement, les services à exécuter sont une mission de maîtrise d'oeuvre au sens des articles L.2431-1 et R. 2431-1 et suivants du Code de la commande publique. Mission de base au sens des articles L.2431-1 et R. 2431-1 et suivants du Code de la commande publique étendue à l'élément OPC : - (ESQ) Esquisse + - (APS) Avant-Projet Sommaire - (APD) Avant-Projet Définitif - (PRO) Études de projet - (DCE) Dossier de Consultation des Entreprises y compris restauration des décors peints - (ACT) Assistance à la passation des contrats de travaux y compris restauration des décors

peints - (EXE) : EXE Partielle Études d'exécution et de synthèse (limitées aux quantités) - (VISA) Visa - (DET) Direction de l'exécution des travaux y compris restauration des décors peints - (AOR) Assistance lors des opérations de réception - (OPC) Ordonnancement, Pilotage et Coordination Les missions complémentaires sont définies à l'article 4-1 du RC : DIAG-SCENO-GRAPH/SIGN-CONCEPTION MEDIA-ECLAIRAGE-AVMD-VISU-SSI-MOB-PCS-SURETE.

Internal identifier: M.2025-09

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

Additional classification (cpv): 71318100 Artificial and natural lighting engineering services for buildings, 71200000 Architectural and related services, 71240000 Architectural, engineering and planning services, 71242000 Project and design preparation, estimation of costs, 71244000 Calculation of costs, monitoring of costs, 71245000 Approval plans, working drawings and specifications, 71246000 Determining and listing of quantities in construction, 71247000 Supervision of building work, 71250000 Architectural, engineering and surveying services, 71310000 Consultative engineering and construction services, 92521100 Museum-exhibition services

5.1.2. Place of performance

Postal address: Musée des Comtes de Provence, Place des Comtes de Provence

Town: BRIGNOLES

Postcode: 83170

Country subdivision (NUTS): Var (FRL05)

Country: France

5.1.6. General information

Procurement Project not financed with EU Funds.

Additional information: Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de confier au titulaire du marché, en application de l'article R.2122-7 du code de la commande publique, des marchés de maîtrise d'oeuvre ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui sont confiées au titre du présent marché dans le cadre d'un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence. La durée pendant laquelle ces nouveaux marchés pourront être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent marché. En cas de groupement, la forme souhaitée par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution du marché de maîtrise d'oeuvre, est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du Maître d'Ouvrage tel qu'il est indiqué ci-dessus. Un membre de l'équipe devra être un architecte inscrit à l'ordre des architectes (ou formalité équivalente pour les candidats étrangers) en vertu de la loi n° 77-2 du 03 janvier 1977. Il sera le mandataire du groupement. La composition de l'équipe proposée devra justifier pouvoir disposer à minima des compétences suivantes : 1) Architecte DE aguerri en requalification de musée et intervention contemporaine 2) Architecte du patrimoine titulaire d'un diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture, mention "architecture et patrimoine" (DSA Architecture et Patrimoine) 3) Scénographe d'exposition (les missions de scénographie, graphisme et signalétique peuvent être conduites par une seule ou plusieurs personnes.) 4) Graphiste aguerri au graphisme d'expositions et à la signalétique 5) Concepteur d'outils audiovisuels, multimédias, digitaux de musée 6) Ingénieur structure 7) Éclairagiste d'expositions beaux-arts et mise en scènes théâtrales 8) Ingénieur courants forts

et faibles, fluides, thermique, énergétique 9) Ordonnancement pilotage coordination (la personne chargée de cette mission devra être physiquement différente de l'architecte d'opération pour l'exécution de l'élément de mission DET) 10) Économiste de la construction 11) Acousticien 12) Coordinateur SSI comprenant une expertise en sécurité incendie, système de détection et de lutte contre l'incendie adaptés à la conservation des collections et aux obligations sureté sécurité d'un musée de France 13) Restaurateur de décors peints (Diplôme national des métiers d'Art et du Design, Diplôme de restaurateur du patrimoine de niveau 3 ou équivalent). Il assurera la rédaction du cahier des charges, les interfaces entre la DRAC et le Maître d'Ouvrage ainsi que le suivi des travaux 14) Spécialiste en anti intrusion et protection des objets 15) Autres compétences que le groupement jugerait nécessaires Principe d'exclusivité : Les scénographes et les architectes du patrimoine et l'architecte mandataire ne pourront pas candidater en tant que membres de plusieurs groupements. Les acousticiens, spécialistes en anti intrusion et protection des objets, restaurateurs décors peints et coordinateurs SSI pourront candidater en tant que membres de plusieurs groupements, sans limitation. Les autres membres du groupement : - OPC si réalisé par une société autre que l'architecte mandataire, - économiste, - ingénieurs courants forts et faibles, fluides, thermique, énergétique, - graphiste, - concepteurs d'outils audiovisuels, multimédias, digitaux de musée, - structure, - éclairagiste d'expositions beaux-arts et mise en scènes théâtrales, - autres compétences, pourront candidater en agissant en qualité de membres de plusieurs groupements, dans la limite de 5 groupements. Le non-respect de la disposition précitée de l'article R. 2142-21 du Code de la commande publique emportera irrecevabilité desdites candidatures. Le présent concours est un concours restreint limité au nombre de 3, avec remise de prestation de niveau " esquisse+ ", avec anonymat. Le délai de validité des propositions est fixé à 240 jours à compter de la date de remise des offres. Le Maître d'Ouvrage constitue une commission technique chargée de préparer les travaux du jury (examen des candidatures et évaluations des projets). La commission technique s'interdit, à ce titre, tout contact avec les candidats. Elle ne prend pas part aux travaux du jury. Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <http://www.caprovenceverte.e-marchespublics.com> Cette demande doit intervenir au plus tard 12 jours calendaires avant la date limite de réception des candidatures (soit jusqu'au vendredi 06 février 2026 12h00). L'acheteur public se réserve le droit d'apporter, au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des candidatures, des modifications de détails au dossier de consultation. A l'issue de la procédure de concours, un marché public de maîtrise d'oeuvre sans publicité ni mise en concurrence préalables sera négocié avec le ou les lauréats conformément aux dispositions combinées des articles R.2172-2 et R.2122-6 du Code de la Commande Publique. Une visite sur site sera obligatoire pour les candidats sélectionnés à remettre une offre.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Enrolment in a relevant professional register

Description of selection criterion: Un dossier administratif comportant : DC1-DC2 (ou DUME)- Pouvoirs et documents demandés à l'article 2 du Titre II du RC. Les critères de sélection des candidatures ne sont ni pondérés, ni hiérarchisés. Une attention particulière sera portée sur le soin apporté au dossier de candidature.

The criteria will be used to select the candidates to be invited for the second stage of the procedure

Criterion: General yearly turnover

Description of selection criterion: MOYENS FINANCIERS : Moyens financiers (chiffres d'affaires) de chacun des membres de l'équipe en rapport de l'importance économique de l'opération. Une attention particulière sera portée sur les moyens financiers du mandataire. Les critères de sélection des candidatures ne sont ni pondérés, ni hiérarchisés. Les candidats transmettront un dossier technique comportant les documents énoncés aux articles 2 et 3 du Titre II du RC.

The criteria will be used to select the candidates to be invited for the second stage of the procedure

Criterion: Average yearly manpower

Description of selection criterion: EQUIPE : Pertinence de la composition du groupement et de ses compétences. Les critères de sélection des candidatures ne sont ni pondérés, ni hiérarchisés. Les candidats transmettront un dossier technique comportant les documents énoncés aux articles 2 et 3 du Titre II du RC.

The criteria will be used to select the candidates to be invited for the second stage of the procedure

Criterion: References on specified services

Description of selection criterion: REFERENCES : Qualité et pertinence des références sélectionnées, par les membres du groupement (opérations de nature, d'importance et de complexité équivalente à l'opération objet de la présente consultation). Les critères de sélection des candidatures ne sont ni pondérés, ni hiérarchisés. Les candidats transmettront un dossier technique comportant les documents énoncés aux articles 2 et 3 du Titre II du RC.

The criteria will be used to select the candidates to be invited for the second stage of the procedure

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: Prise en compte des capacités d'autres opérateurs : Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander à ce que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quels que soient la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le Maître d'Ouvrage. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

The criteria will be used to select the candidates to be invited for the second stage of the procedure

Information about the second stage of a two-stage procedure:

The procedure will take place in successive stages. At each stage, some participants may be eliminated

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://caprovinceverte.e-marchespublics.com/>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of the design contest regime:

The decision of the jury is binding on the buyer: no

Members of the jury: Président du jury (Président de l'Agglomération ou son représentant), Les élus de la CAO ayant voix délibérative, 2 membres élus communautaires ayant voix délibérative, 1 architecte représentant le CAUE ayant voix délibérative, 1 scénographe ayant voix délibérative, 1 architecte conseil du Service des musées de France (ou homologue) ayant voix délibérative, 1 représentant de la DRAC PACA ayant voix délibérative, Toute personne dont la participation est susceptible d'apporter des informations utiles au regard de l'objet du concours ayant voix consultative

Any service contract following the contest will be awarded to one of the winners of the contest

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of requests to participate: 18/02/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: CCRA DE MARSEILLE

Review organisation: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Information about review deadlines: - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative). - Référé suspension (art. L.521.1 du Cja) : pendant toute la procédure et jusqu'à la conclusion du contrat quand la décision litigieuse fait l'objet d'un recours pour excès de pouvoir et sous condition d'urgence. - Recours issu de la jurisprudence " Département du Tarn et Garonne " qui peut être exercé par tous les tiers justifiant d'un intérêt lésé par l'attribution d'un contrat administratif à condition d'apporter la preuve que les illégalités constatées sont particulièrement graves et qu'elles ont un rapport direct et certain avec le préjudice qu'ils invoquent (CE assemblée 4 avril 2014 : Département du Tarn et Garonne). En cas de litige, le tribunal administratif de TOULON est compétent. Le Tribunal Administratif de TOULON peut être saisi de manière dématérialisée, par le biais de l'application "Télérécours citoyen" accessible depuis le site Internet <http://citoyens.telerecours.fr>.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: CA Provence Verte

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: CA Provence Verte

Registration number: 20006810400013

Postal address: 174 Route Départementale 554

Town: Brignoles

Postcode: 83170

Country subdivision (NUTS): Var (FRL05)

Country: France

Email: achats@caprovinceverte.fr

Telephone: +33 498052710

Internet address: <https://www.caprovenceverte.fr/>

Buyer profile: <https://caprovenceverte.e-marchespublics.com>

Roles of this organisation:

Buyer

Organisation providing additional information about the procurement procedure

8.1. ORG-0002

Official name: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Registration number: TA TOULON

Postal address: 5 RUE RACINE

Town: TOULON CEDEX 9

Postcode: 83041

Country subdivision (NUTS): Var (FRL05)

Country: France

Email: greffe.ta-toulon@juradm.fr

Telephone: 049427930

Roles of this organisation:

Review organisation

8.1. ORG-0003

Official name: CCRA DE MARSEILLE

Registration number: CCRA

Postal address: PLACE FELIX BARET

Town: MARSEILLE CEDEX 06

Postcode: 13282

Country subdivision (NUTS): Var (FRL05)

Country: France

Contact point: Catherine PIETRI

Email: catherine.pietri@paca.gouv.fr

Telephone: 0484354554

Roles of this organisation:

Mediation organisation

8.1. ORG-0000

Official name: DEMATIS

Registration number: 45072478600030

Town: Paris

Postcode: 75015

Country subdivision (NUTS): Paris (FR101)

Country: France

Email: contact@dematis.com

Telephone: +33 172365548

Internet address: www.dematis.com

Roles of this organisation:

TED eSender

10. Change

Version of the previous notice to be changed

:

10.1. Change

Section identifier: PROCEDURE

Section identifier: LOT-0001

Description of changes: Paragraphe 2.1 Procédure : LIRE : Le délai d'exécution prévisionnel global est de 50 mois, délai auquel il faudra ajouter le délai d'un an de Garantie de Parfait Achèvement. AU LIEU DE : Le délai d'exécution prévisionnel global est de 44 mois, délai auquel il faudra ajouter le délai d'un an de Garantie de Parfait Achèvement. Paragraphe 5.1.6 Informations générales LIRE : La composition de l'équipe proposée devra justifier pouvoir disposer à minima des compétences suivantes : 1) Architecte DE aguerri en requalification de musée et intervention contemporaine 2) Architecte du patrimoine titulaire d'un diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture, mention "architecture et patrimoine" (DSA Architecture et Patrimoine) 3) Scénographe d'exposition (les missions de scénographie, graphisme et signalétique peuvent être conduites par une seule ou plusieurs personnes.) 4) Graphiste aguerri au graphisme d'expositions et à la signalétique 5) Concepteur d'outils audiovisuels, multimédias, digitaux de musée 6) Ingénieur structure 7) Éclairagiste d'expositions beaux-arts et mise en scènes théâtrales 8) Ingénieur courants forts et faibles, fluides, thermique, énergétique 9) Ordonnancement pilotage coordination (la personne chargée de cette mission devra être physiquement différente de l'architecte d'opération pour l'exécution de l'élément de mission DET) 10) Économiste de la construction 11) Acousticien 12) Coordinateur SSI comprenant une expertise en sécurité incendie, système de détection et de lutte contre l'incendie adaptés à la conservation des collections et aux obligations sureté sécurité d'un musée de France 13) Restaurateur de décors peints (Diplôme national des métiers d'Art et du Design, Diplôme de restaurateur du patrimoine de niveau 3 ou équivalent). Il assurera la rédaction du cahier des charges, les interfaces entre la DRAC et le Maître d'Ouvrage ainsi que le suivi des travaux 14) Spécialiste en anti intrusion et protection des objets 15) Autres compétences que le groupement jugerait nécessaires Principe d'exclusivité : Les scénographes et les architectes du patrimoine et l'architecte mandataire ne pourront pas candidater en tant que membres de plusieurs groupements. Les acousticiens, spécialistes en anti intrusion et protection des objets, restaurateurs décors peints et coordinateurs SSI pourront candidater en tant que membres de plusieurs groupements, sans limitation. Les autres membres du groupement : - OPC si réalisé par une société autre que l'architecte mandataire, - économiste, - ingénieurs courants forts et faibles, fluides, thermique, énergétique, - graphiste, - concepteurs d'outils audiovisuels, multimédias, digitaux de musée, - éclairagiste d'expositions beaux-arts et mise en scènes théâtrales, - structure, - autres compétences, pourront candidater en agissant en qualité de membres de plusieurs groupements, dans la limite de 5 groupements. Le non-respect de la disposition précitée de l'article R. 2142-21 du Code de la commande publique emportera irrecevabilité desdites candidatures. AU LIEU DE : La composition de l'équipe proposée devra justifier pouvoir disposer à minima des compétences suivantes : 1) Architecte DE aguerri en requalification de musée et intervention contemporaine 2) Architecte du patrimoine titulaire d'un diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture, mention "architecture et patrimoine" (DSA Architecture et Patrimoine) 3) Scénographe d'exposition (les missions de scénographie, graphisme et signalétique peuvent être conduites par une seule ou plusieurs personnes.) 4) Graphiste aguerri au graphisme d'expositions et à la signalétique 5) Concepteur d'outils audiovisuels, multimédias, digitaux de musée 6) Ingénieur structure 7) Éclairagiste d'expositions beaux-arts et mise en scènes théâtrales 8) Ingénieur courants forts et faibles, fluides, thermique, énergétique 9) Ordonnancement pilotage coordination (la personne chargée de cette mission devra être physiquement différente de l'architecte d'opération pour

l'exécution de l'élément de mission DET) 10) Économiste de la construction 11) Acousticien 12) Coordinateur SSI comprenant une expertise en sécurité incendie, système de détection et de lutte contre l'incendie adaptés à la conservation des collections et aux obligations sureté sécurité d'un musée de France 13) Restaurateur de décors peints (Diplôme national des métiers d'Art et du Design, Diplôme de restaurateur du patrimoine de niveau 3 ou équivalent). Il assurera la rédaction du cahier des charges, les interfaces entre la DRAC et le Maître d'Ouvrage ainsi que le suivi des travaux 14) Spécialiste en maîtrise des techniques de modélisation et de construction de maquettes virtuelles 15) Spécialiste en anti intrusion et protection des objets 16) Autres compétences que le groupement jugerait nécessaires

Principe d'exclusivité : Les scénographes et les architectes du patrimoine et l'architecte mandataire ne pourront pas candidater en tant que membres de plusieurs groupements. Les acousticiens, spécialistes en maîtrise des techniques de modélisation et de construction des maquettes virtuelles, spécialistes en anti intrusion et protection des objets, restaurateurs décors peints et coordinateurs SSI pourront candidater en tant que membres de plusieurs groupements, sans limitation. Les autres membres du groupement : - OPC si réalisé par une société autre que l'architecte mandataire, - économiste, - ingénieurs courants forts et faibles, fluides, thermique, énergétique, - graphiste, - concepteurs d'outils audiovisuels, multimédias, digitaux de musée, - éclairagiste d'expositions beaux-arts et mise en scènes théâtrales, - autres compétences, pourront candidater en agissant en qualité de membres de plusieurs groupements, dans la limite de 3 groupements. Le non-respect de la disposition précitée de l'article R. 2142-21 du Code de la commande publique emportera irrecevabilité desdites candidatures.

Notice information

Notice identifier/version: 1c4aa03d-c8aa-458d-a0fd-cb7f2eaddcae - 01

Form type: Competition

Notice type: Design contest notice

Notice subtype: 23

Notice dispatch date: 29/01/2026 16:10:05 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 74135-2026

OJ S issue number: 22/2026

Publication date: 02/02/2026